



## COMMUNE D'ANNIVIERS

### M I S E S   A   L ' E N Q U E T E   P U B L I Q U E

L'administration communale soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

*Epiney Paul pour la rénovation d'une toiture, parcelle 3287, folio 4, propriété d'Epiney Françoise et Paul, zone d'épaississement du village, située au lieu dit « Pradamont » à Grimentz – coordonnées 2'610'522 / 1'114'269*

*Liechti Valère pour la création de deux ouvertures en façade du bâtiment, parcelle 2601, folio 14, propriété de Liechti Valérie et Valère, zone vieux village, située au lieu dit « Soussillon » à Soussillon – coordonnées 2'610'600 / 1'123'250*

*Strubin Daniel pour la pose de panneaux solaires photovoltaïques en talus, parcelle 1297, folio 10, propriété de Strubin Christine et Daniel, zone d'habitation individuelle 0.40, située au lieu dit « L'Ejebo » à St-Luc – coordonnées 2'612'305 / 1'118'607*

*André Eric et Madeleine pour la transformation d'un raccard, parcelles 1655 et 1656, folio 18, propriété de Gravit Jacqueline, zone du centre des villages, situées au lieu dit « Mission » à Ayer – coordonnées 2'611'831 / 1'115'447*

Les dossiers peuvent être consultés durant les heures d'ouverture au bureau technique, route des Sampillets 6 à Vissoie ainsi que dans le guichet communal de situation de l'objet mis à l'enquête.

Les oppositions seront adressées par pli recommandé à l'Administration communale, CP 46, 3961 Vissoie, dans les trente jours à partir de la présente publication.

Anniviers, le 16 juillet 2021

L'ADMINISTRATION COMMUNALE